

Luxemburger Wort

für Wahrheit und Recht

www.wort.lu

Telefon: 4993-1 - Abo-Hotline: 4993-9393

Verleger: Saint-Paul Luxembourg

1° / 9°



Freitag, den 17. Januar 2014 - Jahrgang 166 - Nummer 14

S'adapter à la nouvelle donne

Entretien avec Carlo Thelen, nouveau directeur général de la Chambre de commerce

Luxembourg. Le nouveau directeur général de la Chambre de commerce demande au gouvernement de prendre des mesures rapides face à la détérioration attendue des finances publiques. «Au Luxembourg, les dépenses publiques s'élèvent à quelque 35.000 euros par habitant, ce qui correspond à plus du double de la moyenne européenne. Il existe donc une marge de manoeuvre significative qu'il faudra utiliser pour résorber progressivement le déficit, qui risque d'atteindre 1,5 milliard d'euros dès 2015», assure Carlo Thelen. Car l'année prochaine, un grand challenge budgétaire attend le pays. «Il faut compter que le gouvernement perdra quelque 700 millions de recettes, ce qui ne manquera pas d'exacerber les problèmes du Luxembourg».

Parmi les pistes lancées pour faire des économies, repenser les transferts sociaux. «Nous devons mieux cibler les transferts et reg-



La nomination de Carlo Thelen a été validée hier. (PHOTO: GUY JALLAY)

rouper les allocations. Il y a en effet plus d'une centaine de transferts isolés dont certains visent une même finalité, voire pire, sont incohérents entre eux», poursuit le directeur général.

Ce n'est donc pas un simple toilettage dont le budget de l'Etat a besoin, selon le directeur général de la chambre de commerce, mais d'une profonde réforme pour s'adapter à la nouvelle donne économique. «Le Luxembourg est confronté à un changement de paradigme avec une croissance qui restera inférieure à celle, très élevée, que nous avons connue avant la crise et sur lequel repose le financement de notre modèle social, qui ne peut fonctionner, à l'heure actuelle, qu'avec un taux de croissance annuel de 4% au minimum. Ce modèle n'est donc plus soutenable et devra impérativement être adapté aux nouvelles réalités socio-économiques. Un moyen d'y arriver est d'investir

dans le développement des entreprises locales, de soutenir le déploiement de nouvelles activités sur le sol luxembourgeois et de combiner intelligemment des atouts du pays pour générer une nouvelle dynamique». Une dynamique qui demande également d'abandonner l'indexation automatique des salaires. «L'indexation a un effet néfaste sur l'emploi des personnes faiblement qualifiées», assure Carlo Thelen.

Côté management de la chambre de commerce, le nouveau directeur général, dont la nomination a été entérinée hier par le Conseil de gouvernement, se place dans la continuité de son prédécesseur Pierre Gramigna. Il poursuivra la stratégie 2020 lancée en octobre 2012 et compte mettre l'accent sur les relations avec les entreprises et le développement de services sur mesure.

Entretien avec le nouveau directeur général de la Chambre de commerce

«Notre modèle n'est plus soutenable»

Carlo Thelen met en avant le besoin de réforme des dépenses de l'Etat dans un contexte économique inédit

PAR LINDA CORTEY

Le nouveau directeur général de la Chambre de commerce demande au gouvernement de prendre des mesures rapides face à la détérioration attendue des finances publiques, avec en ligne de mire les transferts sociaux et l'indexation automatique des salaires. Carlo Thelen, dont la nomination a été officiellement validée hier en Conseil de gouvernement, se place dans la continuité de son prédécesseur, Pierre Gramegna.

■ Vous succédez à Pierre Gramegna, devenu ministre des Finances. Ne craignez-vous pas d'être étiqueté proche du ministre?

La Chambre de commerce n'est pas plus proche d'un ministre que d'un autre. Bien que statutairement, le ministre de l'Economie soit notre ministre de tutelle, les recommandations et les critiques de la Chambre de commerce s'adressent toujours au gouvernement tout entier. Elle conçoit sa mission dans le long terme et ne suit pas forcément un calendrier politique. Il est clair que les finances publiques constituent actuellement un des défis majeurs du pays. Nous suivons également de près d'autres dossiers importants pour l'avenir du pays, tels que la compétitivité, la politique d'éducation et d'enseignement, le logement et les infrastructures, pour ne citer que ces quelques exemples.

■ Fin 2013, la Chambre de commerce a publié une étude sur l'impact des transferts sociaux et demandé une réforme du système actuel. Tenez-vous toujours le même discours?

Absolument. Dans cette étude, la Chambre de commerce avait souligné qu'au Luxembourg les dépenses sociales correspondent à environ la moitié du total des dépenses publiques. L'évolution de ces dépenses est très dynamique et de nombreux transferts sont exportés vers les pays voisins. Nous devons par conséquent mieux cibler les transferts et regrouper les allocations. En effet, il y a plus d'une centaine de transferts isolés dont certains visent une même finalité, voire pire, sont incohérents entre eux. Je constate que les premières mesures annoncées par le ministre de la Famille, par le ministre de la Sécurité sociale et par le ministre de la Santé vont dans ce sens, ce dont je me réjouis au vu de l'urgence d'agir. Nous devons avancer rapidement en raison des échéances liées aux élections européennes et à la présidence européenne de 2015. Il est évident qu'il faudra prendre des mesures potentiellement impopulaires si nous voulons vraiment trouver une solution durable au problème des finances publiques déficitaires.

■ Un problème que la baisse des recettes TVA en 2015 va amplifier...

L'échéance est connue depuis longtemps déjà. Malheureusement, des mesures à la hauteur des enjeux se font toujours attendre. On peut observer le même attentisme dans d'autres domaines, tels que les ac-



A 42 ans, Carlo Thelen se place dans la continuité du travail de son prédécesseur et appelle le gouvernement à agir rapidement pour assurer la pérennité des finances publiques.

(PHOTO: GUY JALLAY)

cises. Nous savons depuis longtemps déjà qu'à terme le tourisme à la pompe et les recettes afférentes pour l'Etat sont condamnés ou tout au moins menacés. Mais nous avons affecté ces recettes extraordinaires au financement de dépenses courantes au lieu de les employer pour réaliser des investissements pouvant générer des recettes futures.

Côté TVA sur le commerce électronique, il faut compter une perte de quelque 700 millions de recettes dès 2015, ce qui ne manquera pas d'exacerber les problèmes du Luxembourg. La Chambre de commerce, à maintes occasions, a présenté des propositions concrètes pour assainir les finances publiques. Il existe par exemple un important potentiel d'économies au niveau des dépenses publiques, et ce sans que la qualité des services publics doive en pâtir. Au Luxembourg, ces dépenses s'élèvent à quelque 35.000 euros par habitant, soit plus du double de la moyenne européenne. Il existe donc une marge de manœuvre qu'il faudra utiliser pour résorber progressivement le déficit, qui risque d'atteindre 1,5 milliard d'euros dès 2015.

■ La Chambre de commerce reste opposée à l'indexation?

■ Vous demandez donc une réforme en profondeur?

Le Luxembourg est confronté à un changement de paradigme avec une croissance qui restera inférieure à celle que nous avons connue avant la crise et sur lequel repose le financement de notre modèle social, qui ne peut fonctionner, à l'heure actuelle, qu'avec un taux de croissance annuel de 4% au minimum. Ce modèle n'est donc plus soutenable et devra impérativement être adapté aux nouvelles réalités socio-économiques. Un moyen d'y arriver est d'investir dans le développement des entreprises locales, de soutenir le déploiement de nouvelles activités sur le sol luxembourgeois et de combiner des atouts du pays pour générer une nouvelle dynamique. Pour ce faire, il ne faut en aucun cas augmenter la charge fiscale et sociale des entreprises. Toute immixtion étatique dans la formation des salaires de type indexation automatique ou augmentation du salaire social minimum est à proscrire.

■ La Chambre de commerce reste opposée à l'indexation?

La Chambre de commerce plaide pour une désindexation généralisée de l'économie, ce qui aurait toute une série d'avantages non seulement pour l'économie, mais aussi pour l'Etat: ni les contrats ni les prestations de services ne seraient plus indexés, l'inflation serait freinée, la perte de pouvoir d'achat serait endiguée et, en fin de compte, tout le monde serait gagnant. Il faut aussi absolument éviter que les coûts de production de nos entreprises augmentent davantage, car l'indexation a un effet néfaste sur l'emploi des personnes faiblement qualifiées, puisqu'elle contribue à une déconnexion entre le salaire social minimum et la productivité, ce qui freine la création d'emploi.

■ Vous vous inscrivez donc dans la continuité de votre prédécesseur?

L'Assemblée plénière de la Chambre de commerce m'a accordé sa confiance parce qu'elle a souhaité que la stratégie de modernisation et de développement de services aux entreprises entamée il y a dix ans par Pierre Gramegna soit poursuivie, même si le style de management sera forcément différent. Je

vais donc m'engager à mettre en œuvre la stratégie 2020, que la Chambre de commerce a adoptée en octobre 2012 et dont l'idée maîtresse est de la positionner comme l'interlocuteur privilégié et le partenaire de prédilection des entreprises, des fédérations et organisations professionnelles regroupées au sein de l'UUEL et du gouvernement avec toutes ses administrations.

Une de mes premières consignes sera de développer davantage encore les relations avec nos entreprises membres et d'être donc plus présent sur le terrain. On s'est en effet rendu compte qu'il existe encore beaucoup d'entreprises qui ne connaissent pas notre gamme de services, qui est pourtant très vaste. Souvent elles ne connaissent qu'une partie de nos prestations, ce que soit les missions économiques à l'étranger, notre offre de formation ou les services que nous offrons en matière de création, de développement et de transmission d'entreprises. De notre côté, nous souhaitons encore mieux connaître les besoins de nos membres - dont 95% sont des PME - pour pouvoir mieux répondre à leurs attentes.

■ Votre fonction d'économiste en chef vous donne-t-elle une vision plus technique que politique de votre poste?

Je continuerai à me voir comme un technicien tant que je maintiendrai ma fonction d'économiste en chef. Par le passé, la Chambre de commerce a eu des dirigeants qui étaient des éminents économistes et ce ne fut pas un hasard, puisque c'est un profil qui convient parfaitement à ce poste. La connaissance du fonctionnement et des rouages de notre économie et des réalités de nos entreprises sont autant d'avantages pour œuvrer dans l'intérêt de l'économie et de ses acteurs, ce qui demeure la mission principale de la Chambre de commerce.

■ Vous cherchez un nouveau directeur des affaires internationales?

Oui, je compte me décharger de mes attributions en matière d'internationalisation pour pouvoir me concentrer pleinement sur mes nouvelles missions. La procédure de recrutement sera lancée prochainement.

■ Vous avez 42 ans et travaillez depuis 18 ans à la Chambre de commerce. Combien de temps comptez-vous rester?

Je n'ai jamais pris le temps d'y penser, puisque la Chambre de commerce m'a toujours offert des opportunités de développement professionnel et je dois avouer que, jusqu'à présent, l'ambiance de travail et l'esprit d'équipe ont toujours été excellents, ce que soit dans mes relations avec le président Michel Wurth, les membres élus, les anciens directeurs, les membres du comité de direction ou les collaborateurs de la Chambre de commerce. Pour un économiste, c'est quasiment un emploi de rêve et je me réjouis du travail qui m'attend.